



Au sens militaire : une question de contexte, de conflit ou de situation ?

2/2 - BRENNUS 4.0

lieutenant-colonel Serge Caplain, du pôle études et prospective du CDEC

publié le 17/11/2019

Histoire & stratégie

Notion beaucoup plus subjective qu'il ne paraît, la haute intensité est avant tout une question de référentiel. C'est ainsi que, dans la littérature militaire comme dans l'imagerie du soldat, ce qualificatif semble s'appliquer à tous les niveaux, du contexte stratégique général à la situation tactique locale.

Dans son sens historique premier, la haute intensité renvoie aux conflits interétatiques [9]. Elle serait donc en premier lieu un contexte général où l'ensemble des forces accessibles aux États seraient mises en œuvre pour remplir des objectifs politico-stratégiques. La propension à l'escalade ou à la propagation a aussi son importance : certains considèrent qu'il y a haute intensité « lorsque [les conflits locaux] risquent d'entraîner une déstabilisation régionale et l'intervention de puissances militaires de premier rang » [10]. Le contexte de haute intensité se caractériserait donc par un risque politique majeur pour un pays, un affrontement total justifiant l'implication de l'ensemble des ressources étatiques : économiques, diplomatiques comme militaires [11]. Cependant, la subjectivité de la définition demeure, même dans un tel cadre. L'asymétrie des enjeux entre les puissances fait que la guerre peut être existentielle pour l'une des parties, tout en étant d'un intérêt relatif pour l'autre. Les conflits des Balkans des années 1990 (Bosnie-Herzégovine, Kosovo) pouvaient légitimement relever de la HI pour la Serbie [12] alors qu'ils n'étaient que des opérations extérieures pour la France.

Au-delà du contexte général, la haute intensité est aussi évoquée pour décrire une typologie d'opération militaire. Selon cette lecture, la nature de l'adversaire (qui peut être étatique ou non) et ses moyens de s'opposer à notre volonté, définissent l'intensité de l'opération : par effet miroir, cette estimation implique les forces nécessaires pour arracher la victoire et le prix (économique, matériel, humain) à consentir [13].

Les capacités de l'ennemi, comme sa composante A2/AD [14] ou de guerre électronique par exemple, seraient un critère déterminant. De même, sans véritablement de barème, une opération de HI se caractériserait par ses volumes importants de troupes et de

matériels déployés. Le conflit ukrainien de 2014 est ainsi considéré comme de haute intensité puisque ses combats « ont opposé 30 000 Ukrainiens, déployant environ 2 000 véhicules blindés d'infanterie et 600 chars, faisant face à 2 000 combattants séparatistes » [15]. Si la qualification de HI repose sur les moyens, elle est donc aussi une question de choix stratégique : un belligérant peut décider lui-même de son niveau d'investissement, dont dépendra sa façon de combattre [16].

Enfin, la HI se décline aussi au niveau tactique. La guerre moderne se caractérisant par la volatilité de la violence, des combats d'une intensité extrême peuvent se dérouler dans le cadre d'une opération de stabilisation. Certains chefs de corps rentrant de Barkhane n'hésitent pas à qualifier leur séjour de « mandat de haute intensité » [17]. Plus objectivement, en août 2008, durant la bataille d'Uzbin, bien qu'ils accomplissaient une mission « d'assistance à la sécurité » en Afghanistan [18], les soldats français ont pourtant affronté des conditions qui avaient les caractéristiques doctrinales de la HI : implication de toutes les fonctions opérationnelles (aviation, artillerie, hélicoptères, drones), coordination interalliée, pertes massives, etc [19]. Ces situations tactiques extrêmement violentes au cours d'opérations de basse intensité font parfois affirmer qu'« il convient mieux de parler de phases [plutôt que de conflits] de haute intensité », celles-ci pouvant être « d'une durée de quelques heures à quelques jours » [20].

Ainsi, dans le corpus militaire, la haute intensité est alternativement rattachée à un contexte stratégique général, une opération, des capacités, voire une situation tactique particulière sans qu'il y ait forcément filiation d'un champ du spectre à l'autre. Un conflit objectivement de basse intensité peut être le théâtre de combats perçus comme de HI et inversement. La subjectivité, l'imprécision de la notion demeure et justifie la nécessité d'une définition qui serait à la fois précise et exhaustive.

De la recherche d'une définition à l'affirmation d'une ambition

Donner une définition à la haute intensité permettrait à une armée de montrer son niveau d'ambition. Affirmer vouloir disposer des capacités nécessaires pour affronter la haute intensité est très pertinent, mais de quelle HI parle-t-on ? S'agit-il d'affronter un « near-peer Competitor » [21] dans une guerre existentielle ou de pouvoir résister à des situations tactiques localisées et limitées dans le temps ? Dans un cas comme dans l'autre, les capacités à développer pourraient être très différentes et ne dépendraient pas forcément de la seule volonté militaire.

Si, comme généralement sous-tendu, la HI se définit comme un affrontement total entre deux États ou deux alliances d'États relativement comparables, les capacités à détenir, développer ou planifier, dépassent largement le domaine militaire. L'implication du politique est primordiale et à tous les niveaux, notamment diplomatique (solidité des traités) et économique (loi de finance). Dans ce domaine en particulier, pouvoir s'engager dans un conflit de haute intensité signifie disposer d'une BITD [22] capable de remonter en puissance pour fournir l'ensemble des besoins qualitatifs et quantitatifs d'une guerre. Sur le plan militaire, se préparer à une telle éventualité suppose du stockage de matériel et de ressources, des plans de mobilisation (des réserves dans un premier temps, de conscrits éventuellement) et un entraînement régulier à la mobilisation [23]. Se préparer à la guerre est un acte politique qui n'est pas anodin, qui demande une action interministérielle et la compréhension - donc la préparation - de l'opinion publique, seule garante de la résilience de la Nation. Indépendamment de l'état actuel de la menace en Europe, la question se pose : afficher un tel niveau d'ambition est-il encore audible en occident ?

Si « affronter la haute intensité » consiste surtout à s'engager dans des opérations extérieures difficiles, face à un adversaire étatique ou irrégulier demandant un haut niveau d'engagement, cette ambition concerne alors essentiellement les militaires. Il s'agit d'acquérir, développer ou entretenir des capacités dites de « haut du spectre » pour s'opposer aux siennes. Dans le domaine aérien, cela peut concerner la furtivité pour s'affranchir des mesures A2/AD ennemies ou l'usage de drones HALE ou MALE [24]. Pouvoir délivrer des feux dans la grande profondeur (notamment des missiles tactiques longue portée) est également souvent évoqué, qu'ils proviennent de vecteurs aériens, terrestres ou navals. D'autres capacités opératives pourraient s'avérer indispensables comme la défense sol-air (notamment si la supériorité aérienne est contestée), la guerre électronique, le cyber offensif, le NRBC [25], etc. La problématique récurrente du manque de masse [26] - et son corollaire, la réduction de la létalité - peuvent inviter également à envisager l'emploi de robots de combat [27]. En somme, s'il est un point commun à ces capacités, c'est leur haut niveau technologique et donc leur coût. Peut-être moins sensible politiquement que la préparation à la guerre totale, ce niveau d'ambition réclame toutefois un financement conséquent et idéalement entretenu sur plusieurs législatures. Paradoxalement, s'agissant d'opérations extérieures, l'effort à consentir est moins compréhensible par les populations, notamment en période de tensions budgétaires.

Enfin, si la haute intensité n'est considérée que comme une situation ponctuelle pouvant intervenir dans le cadre des opérations habituelles, la préservation de quelques capacités-clé préexistantes pourrait suffire. Les aménagements seraient surtout technico-opérationnels : amélioration du renseignement de contact, de la coordination dans la 3e dimension (pour assurer notamment les appuis feux air-sol et sol-sol), entretien de la capacité de combat blindé embarqué, perfectionnement de la protection du personnel, etc. L'effort pourrait même insister sur l'optimisation de l'emploi des moyens existants, pour plus de réactivité et d'efficacité, plutôt que sur le développement de nouvelles capacités. Une telle délimitation de la HI au niveau tactique témoignerait d'une ambition limitée. Ne nécessitant qu'une implication politique à minima, une armée acceptant cette définition pourrait se vanter, avec des investissements limités et sans se parjurer, de pouvoir affronter des situations de haute intensité.

Conclusion : comme toujours, le poids des mots.

Comme dans bien d'autres domaines, le sens des mots et leur définition peuvent avoir de lourdes implications. La notion de « haute intensité », qui semble si parlante, est en fait beaucoup plus flottante qu'il ne paraît, dans ses acceptions juridiques comme militaires. Même au sein des forces armées, la HI renvoie à des perceptions très différentes qui vont d'un contexte géostratégique à une situation tactique localisée et la terminologie officielle reste très ambiguë. Trouver une définition convenable à la notion demande beaucoup de prudence. Explicitement à quelle « haute intensité » les armées doivent faire face, c'est afficher un niveau d'ambition découlant d'une vision politique affirmée, préalable nécessaire pour s'assurer de disposer des appuis économiques et sociétaux qui correspondent.

Deux écueils peuvent alors être identifiés pour les armées. Le premier consisterait à ne voir dans la haute intensité que l'aspect « guerre totale », au risque de proposer au politique un modèle de forces et un message qui seraient irréalistes, voire inacceptables. L'autre, plus pernicieux, serait de se contenter d'une définition tactique. Beaucoup plus neutre politiquement, cette vision cantonnerait les armées à un développement à minima des capacités de haut du spectre, tout en maintenant l'illusion d'être en mesure de faire face aux pires situations.

C'est d'ailleurs là le paradoxe : les enjeux pouvant dépasser largement les prérogatives données aux militaires, le libellé exact de cette définition ne devrait-il pas être laissé aux plus hautes instances stratégiques et politiques ? En France en particulier, où un engagement dans le haut du spectre est surtout envisagé dans un cadre multinational, la définition de ce concept pourrait même être entreprise en « interallié ». Une façon comme une autre de rendre plus lisible, vis-à-vis de nos partenaires, le niveau d'ambition de notre pays.

[9] "high intensity [refers to] conventional war between two states (WWI, WWII, Arab-Israeli Wars, Gulf War I, etc.); low intensity [to] all operations other than conventional war". Dr. Daniel Marston, Force Structure for High- and Low-Intensity Warfare: The Anglo-American Experience and Lessons for the Future, Royal Military Academy Sandhurst, 2004, disponible sur http://www.offnews.info/downloads/2020force_structure.pdf.

[10] <https://major-prepa.com/geopolitique/guerre/> consulté le 6 mai 2019.

[11] « La gamme complète des armements, y compris les armes de destruction massive, peuvent servir non seulement contre des objectifs militaires, mais aussi des infrastructures économiques et sociales », définition de « conflits de haute intensité », base de donnée terminologique et linguistique du Canada (Termium+), disponible sur http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-eng.html?lang=eng&i=1&index=alt&codom2nd_wet=1 consulté le 7 mai 2019.

[12] C'est d'ailleurs ainsi que ces deux conflits sont parfois qualifiés. Bruno Tertrais, « La Guerre », collection Que sais-je, PUF, 2e édition, juin 2014.

[13] Sur ce sujet, lire Serge Caplain, « Penser son ennemi : modélisation de l'adversaire dans les forces armées », Focus Stratégique n°82, Ifri, juillet 2018 disponible sur <https://www.ifri.org/fr/publications/etudes-de-lifri/focus-strategique/penser-ennemi-modelisations-de-ladversaire-forces>.

[14] Anti-Access / Area Denial : déni d'accès et interdiction de zone.

[15] Audition du général Pascal Facon, compte rendu de la Commission de la défense nationale et des forces armées, 25 septembre 2018 disponible sur <http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/cr-cdef/17-18/c1718074.pdf>.

[16] "Having chosen or identified the intensity, the planners can deduce the operational actions most suited to defeating the enemy." Eado Hecht, Limited or Total: beyond discrete sets of intensity, janvier 2017, disponible sur <https://thestrategybridge.org/the-bridge/2017/1/10/limited-or-total-beyond-discrete-sets-of-intensity>.

[17] Colonel François-Régis Dabas, « L'opération Septentrion, une action globale interarmées », Fantassins magazine n°41, automne-hiver 2018, p. 98.

[18] Opération ISAF (International Security Assistance Force) de l'OTAN.

[19] Lire à ce sujet l'étude du colonel Michel Goya sur <https://lavoiedelepee.blogspot.com/2019/05/retour-sur-lebuscade-duzbin.html>.

[20] <https://conflictualitemediation.wordpress.com/2013/05/12/le-combat-de-haute-intensite-actualite-de-demain-retour-sur-la-table-ronde-du-club-sup-mer-du-18-avril-2013/>.

[21] Expression américaine désignant un conflit quasi-symétrique avec une autre puissance à vocation mondiale. [https://www.usmcu.edu/Portals/218/CAOCL/files/ConsideringRussia%20\(004\).pdf?ver=2019-04-17-132431-910](https://www.usmcu.edu/Portals/218/CAOCL/files/ConsideringRussia%20(004).pdf?ver=2019-04-17-132431-910).

[22] Base industrielle et technologique de défense.

[23] Sur ce sujet, lire Guillaume Garnier « Les chausse-trapes de la remontée en puissance, défis et écueils du redressement militaire », Focus stratégique n° 52, mai 2014. Disponible sur <https://www.ifri.org/en/publications/etudes-de-lifri/focus-strategique/chausse-trapes-de-remontee-puissance-defis-ecueils>.

[24] High Altitude Long Endurance / Medium Altitude Long Endurance.

[25] Nucléaire, Radiologique, Bactériologique et chimique.

[26] Action terrestre future : demain se gagne aujourd'hui, État-major de l'armée de terre, Ministère de la défense, 2016, p.37.

[27] Le niveau d'autonomie de ces engins faisant actuellement débat au niveau international.

Titre : lieutenant-colonel Serge Caplain, du pôle études et prospective du CDEC

Auteur(s) : lieutenant-colonel Serge Caplain, du pôle études et prospective du CDEC

Date de parution 07/11/2019

EN SAVOIR PLUS
